NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5400469 - Pertuis Charentais

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 8
6. GESTION DU SITE 9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR5400469

1.3 Appellation du site

Pertuis Charentais

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

30/06/2008

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Poitou-Charentes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/03/1999
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 10/01/2011
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 21/10/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029689905

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -1,58722°

Latitude : 46,04417°

2.2 Superficie totale

456027 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

100%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
54	Poitou-Charentes
52	Pays-de-la-Loire

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
17	Charente-Maritime	0 %
85	Vendée	0 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
Donnée(s) non disponible(s).	

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
					A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1110 *Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine*		75563,67 *(16,57 %)*		M	A	B	B	B
1130 *Estuaires*		4560,27 *(1 %)*		M	A	B	B	A
1140 *Replats boueux ou sableux exondés à marée basse*		3009,78 *(0,66 %)*		M	C	C	B	B
1160 *Grandes criques et baies peu profondes*		60560,39 *(13,28 %)*		M	A	B	B	B
1170 *Récifs*		58645,07 *(12,86 %)*		M	B	C	B	B
1210 *Végétation annuelle des laissés de mer*		9120,54 *(2 %)*		M	C	C	C	C
1310 *Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses*		4560,27 *(1 %)*		M	C	C	B	B
8330 *Grottes marines submergées ou semi-submergées*		4,56 *(0 %)*		M	D			

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
F	1095	*Petromyzon marinus*	c			i	P	M	B	B	C	B
F	1099	*Lampetra fluviatilis*	c			i	P	P	B	B	C	B
F	1101	*Acipenser sturio*	w			i	P	M	A	B	A	A
F	1101	*Acipenser sturio*	c			i	P	M	A	B	A	A
F	1102	*Alosa alosa*	w			i	P	M	B	B	C	B
F	1102	*Alosa alosa*	c			i	P	M	B	B	C	B
F	1103	*Alosa fallax*	c			i	P	M	C	B	C	B
F	1106	*Salmo salar*	c			i	P	M	B	B	C	C
M	1349	*Tursiops truncatus*	w			i	P	M	C	B	C	B
M	1349	*Tursiops truncatus*	c			i	C	M	C	B	C	B
M	1351	*Phocoena phocoena*	c			i	P	M	C	B	C	B
M	1364	*Halichoerus grypus*	c			i	P	M	C	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
F		*Hippocampus hippocampus*			i	P					X	
F		*Hippocampus guttulatus*			i	P						X
I		*Nucella lapillus*			i	C					X	
I		*Ostrea edulis*			i	P					X	
M		*Delphinus delphis*			i	C			X		X	
M		*Globicephala melas*			i	C			X		X	
M		*Stenella coeruleoalba*			i	P			X		X	
R		*Lepidochelys kempii*			i	R			X		X	
R		*Dermochelys coriacea*			i	C	X		X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	96 %
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	4 %

Autres caractéristiques du site

Site marin prenant en compte une partie du plateau continental et des eaux néritiques littorales, limité au large par l'isobathe -50 m s'étendant au large des côtes de Vendée et de Charente-Maritime. Il constitue un des deux sous ensembles du système Pertuis-Gironde, entité écologique majeure à l'échelle du golfe de Gascogne. Ce site rassemble plusieurs caractéristiques écologiques qui en font l'originalité et en expliquent l'intérêt biologique : eaux de faible profondeur en ambiance climatique subméditerranéenne, agitées par d'importants courants de marée, enrichies par les apports nutritifs de quatre estuaires (Lay, Sèvre Niortaise, Charente et Seudre) et sous l'influence de celui de la Gironde.
Le site présente des recouvrements d'habitats : L'habitat "Grandes criques et baies peu profondes", représentant 13,28 % de la surface du site, inclut 23,14 % de "bancs de sable à faible couverture permanente d'eau de mer", 2,94 % de "replats boueux ou sableux exondés à marée basse"et 16,8 % de récifs.

Vulnérabilité
: Sur ce site localisé à l'interface entre le milieu terrestre et le milieu marin, les facteurs d'altération potentielle sont nombreux et d'origines diverses :
- pollutions marines par les micro ou macro-polluants dont les hydrocarbures : déversements accidentels et volontaires (rejet des huiles de vidange et résidus de fuel) ;
- pollutions ponctuelles ou diffuses des eaux côtières : micro-polluants organiques, insecticides organochlorés, cadmium, déchets plastiques, eaux usées domestiques (du fait de fortes variations saisonnières des populations de certaines communes littorales) ;
- surexploitation des eaux par les industries aquacoles ;
- dégradation physique des fonds par extraction des granulats, clapage, chalutage et dragage ;
- navigations professionnelle et de loisir provoquant potentiellement des collisions accidentelles ;
- méthodes de pêches dommageables pour certaines espèces.

4.2 Qualité et importance

Parmi les éléments remarquables en terme de fonctionnement de l'écosystème des Pertuis, l'influence du panache de la Gironde, des quatre estuaires (Lay, Sèvre Niortaise, Charente et Seudre) et la présence récurrente de zones de forte concentration phytoplanctonique font de ce site une zone remarquable par la qualité du milieu marin et sa forte productivité biologique.
Le site abrite une mosaïque d'habitats naturels remarquables en qualité et en surface comme les bancs de sables situés dans la partie nord du Pertuis Breton ou encore au large des îles de Ré et d'Oléron, les aplombs au niveau des fosses, les parties externes des estuaires, les bancs d'Hermelles au sud de l'île de Ré et au nord de l'île d'Oléron, les bancs d'huîtres plates et de moules, les herbiers à zostères (Zostera marina et Zostera noltii), les baies du Pertuis Breton et du Pertuis d'Antioche. Ces dernières sont caractérisées par une grande richesse biologique et permettent, de par leur structure géomorphologique, l'entrée et le renouvellement des eaux marines. La zone littorale est caractérisée par des falaises calcaires abritant une faune originale sur une grande partie du linéaire côtier, des estrans sableux ou des vasières intertidales sur les bordures des îles de Ré et d'Oléron et au sud de La Rochelle, et des salicorniaies sur de petits secteurs de l'île d'Oléron.
Parmi ces habitats, certains sont visés par la convention OSPAR comme les bancs de Modiolus modiolus, les bancs intertidaux de Mytilus mytilus edulis sur sédiments mixtes et sableux, les récifs de Sabullaria spinulosa et les colonies de Pénatules et de mégafaune fouisseuse.
L'Esturgeon d'Europe (Acipenser sturio), espèce menacée d'extinction, ne se reproduit qu'en France à l'heure actuelle au niveau du bassin de la Gironde. Il passe la majeure partie de sa vie en mer et fréquente les Pertuis Charentais jusqu'à la cote - 60 m comme voie migratoire obligatoire, zone de stationnement et zone d'alimentation avant de retourner dans l'estuaire de la Gironde. La faune benthique qui se développe sur les fonds sableux et vaseux de ce secteur constitue la base de son régime alimentaire. Les données anciennes mettent en évidence une zone de concentration de l'Esturgeon d'Europe entre les îles de Ré et d'Oléron et l'isobathe - 60 m jusqu'au plateau de Rochebonne et les données récentes, moins nombreuses, montrent

que l'espèce fréquente aussi bien la zone côtière des Pertuis que le large. Dans sa configuration actuelle, le site des Pertuis Charentais a donc une responsabilité mondiale majeure vis-à-vis de la conservation de cette espèce.
Le Grand Dauphin (Tursiops truncatus) fréquente régulièrement l'ensemble du secteur qu'il utilise comme zone d'alimentation. Toutefois, le périmètre actuel est à proximité d'une zone de fréquentation importante pour cette espèce qui se situe au delà de l'isobathe - 50 m, au large de l'île d'Oléron.
Concernant le Marsouin commun, Phocoena phocoena, on observe depuis une dizaine d'années un retour progressif de l'espèce au large des côtes françaises. La zone située entre les cotes - 20 et - 50 m présente de très bonnes conditions trophiques pour ce cétacé à l'échelle de la façade atlantique.
Cette zone constitue, par ailleurs, un couloir migratoire pour les autres espèces de poissons amphihalins : Lamproie marine (Petromyzon marinus), Grande Alose (Alosa alosa), Alose feinte (Alosa fallax), Saumon atlantique (Salmo salar), Lamproie de rivière (Lampetra fluviatilis).

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
M	G01.01	Sports nautiques		I
M	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l’intérieur du site, O = à l’extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Collectivité territoriale	%
Domaine public maritime	%

4.5 Documentation

Allen, Castaing, P. Carte de répartition des sédiments superficiels sur le plateau continental. Université Bordeaux I, 1977.

Allain, G., 2004. Modélisation biophysique pour la prévision du recrutement - Couplage stochastique d'un modèle individu-centré de croissance larvaire avec un modèle hydrodynamique 3D pour développer un indice de recrutement de l'anchois dans le golfe de Gascogne. Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Rennes : 184p.

Arbault, S., Lacroix, N. , 1971 Aires de ponte de la sardine, du sprat et de l'anchois dans le golfe de Gascogne et sur le plateau celtique résultats de 6 années d'étude. Revue des Travaux de l'Institut des Pêches Maritimes, 35 (1) : 35-56.

Barillé A.-L., Harin, N., Sauriau P.-G., Truhaud N., Oger-Jeanneret H., 2007. Mise en place de la DCE dans les masses d'eau côtières des Pays de la Loire. IFREMER-REBENT/Agence de l'Eau, 63 p.

Duguy, R., Morinière, P., Meunier, A. Synthèse et analyse des observations éparses et des échouages de tortues marines sur les côtes atlantiques de France en 2003 - 2004 - 2005. Aquarium de la Rochelle, avril 2006. 23p.

Duguy, R., Morinière, P., Meunier, A., 2004 Observations des tortues marines en 2003. Annales de la société des sciences naturelles : 361-366.

Duguy, R., Morinière, P., Meunier, A., 2005 Observations des tortues marines en 2004. Annales de la société des sciences naturelles : 461-466.

Duguy, R., Morinière, P., Meunier, A., 2006. Observation des tortues marines en 2005 (côtes atlantiques françaises). Annales de la société des Sciences Naturelles de Charente-Maritime 9 : 607-611.

Fossecave, P., 2005 La sole commune (Solea solea L.) et son exploitation dans le golfe de Gascogne depuis 1998 - Une espèce stratégique pour nombreux ports de la façade AGLIA. AGLIA - IMA sud aquitaine : 94p.

Hily, C., 1976. Ecologie benthique des pertuis charentais, Laboratoire d'Océanographie Biologique. Université de Bretagne Occidentale, Brest, pp. 236.
Junquera, S., 1984. Pêche de l'anchois (Engraulis Encrasicholus) dans le Golfe de Gascogne et sur le littoral atlantique de la Galice depuis 1920 - Variations quantitatives. Revue des Travaux de l'Institut des Pêches Maritimes 48 (3-4) : 10p.

Kurc, G., Vincent, A. , 1969. Variations saisonnières de la situation thermique du golfe de Gascogne en 1967. Revues travaux de l'institut des pêche maritime : 79-96.

Le Pape O., et al., 2003. " Quantitative description of habitat suitability for the juvenile common sole (Solea solea, L.) in the Bay of Biscay (France) and the contribution of different habitats to the adult population ", Journal of Sea Research, 50, p 139-149.

Le Pape, O., 2005. Les habitats halieutiques essentiels en milieu côtiers - Les identifier, comprendre leur fonctionnement et suivre leur qualité pour mieux gérer et pérenniser les ressources marines exploitées - L'exemple des nourriceries côtières de poissons plats. Ifremer - UBO, 80p.

Lesueur, P. Carte de répartition des sédiments superficiels du plateau continental du golfe de gascogne.

Letaconnoux, R. 1961. Note sur la fréquence de la distribution des captures d'esturgeons (Acipenser sturio L.) dans le Golfe de Gascogne. Revue des Travaux de l'Institut des Pêches Maritimes 25 (3): 253-261.

Massé, J. , 2006 Campagne Pelgas 06 (30 avril - 31 mai 2006). Ifremer. 3p
Ridoux, V. 2007Cartes de répartitions des mammifères marins. Centre de Recherche sur les Mammifères Marins.

Rochard, E., Lepage, M., Meauzé, L., 1997. Identification et caractérisation de l'aire de répartition marine de l'esturgeon européen Acipenser sturio à partir de déclaration de captures. Aquat. Living Resour., 10 : 101-109.

Spitz, J., Rousseau, Y., Ridoux, V. , 2006. Diet overlap between harbour porpoise and bottlenose dolphin: An argument in favour of interference competition for food?. Estuarine Coastal and Shelf Science : 259 -270.

Spitz, J., Richard, E., Meynier, L., Pusineri, C., Ridoux, V. , 2006. Dietary plasticity of the oceanic striped dolphin, Stenella coeruleoalba, in the neritic waters of the Bay of Biscay. Journal of sea research : 309-320p.

Vincent, A. , 1973. La variation de la situation thermique dans le golfe de Gascogne en 1969 et 1970. Revues travaux de l'institut des pêche maritime : 5-13.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	0 %

32	Site classé selon la loi de 1930	1 %
36	Réserve naturelle nationale	0 %
37	Réserve naturelle volontaire	0 %
54	Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public maritime	0 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
11	POINTE DE CHASSIRON	*	0%
36	BAIE DE L'AIGUILLON	*	0%
37	MARAIS DE PAMPIN	*	0%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[] Oui

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[X] Non

6.3 Mesures de conservation

Les activités de défense exercées sont en particulier :
- activités aériennes : patrouilles opérationnelles de surveillance aérienne, zone d'entraînement aérien très basse altitude, zone de largage de cibles sous-marines, de bouées acoustiques et d'artifices, zone de survol pour les essais de missiles avec environnement électromagnétique potentiellement dense ;

- activités de surface : patrouilles opérationnelles de surveillance nautique, activités de guerre des mines (surveillance des chenaux d'accès au port de La Rochelle), zones d'entraînement commandos marine et armée de terre, transit, activité et mouillage de bâtiments militaires, zone de transbordement et d'exercices amphibies, zone d'entraînement du 519° RT de La Rochelle, approvisionnement maritime du parc de stockage du service des essences de La Pallice, zone de patrouille en liaison avec les essais de missiles, retombées possibles d'objets ou engins en cas de difficultés rencontrées lors des essais avec environnement électromagnétique potentiellement dense ;
- activités sous-marines : zone d'entraînement commandos marine et armée de terre, émissions sonar, zone d'opérations de guerre des mines, zone d'activité sous-marine ;
- action de l'Etat en mer : opération de déminage sur l'estran et points de dépose et de destruction d'explosifs.

Plus généralement, les espaces marins inclus dans le périmètredu site sont mobilisés pour assurer la protection du territoire national, y compris à un niveau stratégique. La pérennisation des missions précitées ne devra pas être remise en cause.